



## Territoire à énergie positive pour la croissance verte : la convention du Parc national des Pyrénées signée

Au-delà des missions de préservation de la faune, de la flore et des paysages, le Parc national des Pyrénées s'est progressivement engagé dans la transition énergétique en l'intégrant dans la charte du territoire et dans sa stratégie de réduction des gaz à effets de serre.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été menées :

- L'alimentation en énergie renouvelable à 100% des refuges du Parc national début 2000 ;
- L'animation du défi « Familles à énergie positive » depuis 2013 ;
- La participation à la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi (opération gardiens des étoiles, étude sur la pollution lumineuse,...)
- Les interventions pédagogiques après des collégiens en lien avec le label « Etablissement en démarche de développement durable » de l'Education nationale.

Dans le cadre de l'appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » lancé en 2014 par le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de la maîtrise de l'énergie, le Parc national des Pyrénées a été le seul parc national lauréat.

En découle ce jour, à Nant (Aveyron), la signature de la convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » par Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du développement durable et de la maîtrise de l'énergie et André Berdou, Président du Conseil d'administration du Parc national des Pyrénées.

A ce titre, le Parc national des Pyrénées recevra un financement de 500 000 euros (cinq cent mille euros) pour :

- Accélérer la rénovation thermique des bâtiments publics : concrètement des travaux de performance énergétique vont être réalisés dans plusieurs bâtiments du Parc national conformément au label « bâtiment basse consommation rénovation » (BBC). Ces travaux seront l'occasion de mobiliser les ressources en bois local et d'ouvrir les chantiers pour sensibiliser les entreprises du bâtiment du territoire ;
- Inciter à l'utilisation des déplacements sans énergie fossile: quatre packs mobilité composés de voitures et vélos électriques, seront mis en place au siège du Parc national et dans trois centres bourg valléens en gestion partagée avec des collectivités.

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées  
05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39

